



Paraissant
du Lundi au Vendredi

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE D'HAÏTI

Directeur Général
Ronald Saint Jean

172^e Année — N° 105

PORT-AU-PRINCE

Vendredi 7 Juillet 2017

SOMMAIRE

ARRÊTÉ

- Arrêté nommant le citoyen David BASILE, Directeur Général de l'Unité de Lutte contre la Corruption (ULCC).

AVIS

- Extraits du Registre des Marques de Fabrique et de Commerce.

COMMUNIQUÉ CONJOINT

- COMMUNIQUÉ CONJOINT.- Reconnaissance de Statut d'Organisation Non Gouvernementale (ONG) d'Aide au Développement à l'Organisation dénommée : **RÉSEAU DU CŒUR (RC)**.

LIBERTÉ

ÉGALITÉ
RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

FRATERNITÉ

ARRÊTÉ

JOVENEL MOÏSE
PRÉSIDENT

Vu la Constitution, notamment les articles 136 et 142 ;

Vu le décret du 8 septembre 2004 créant l'Unité de Lutte contre la Corruption (ULCC).

Vu le décret du 17 mai 2005 portant organisation de l'Administration centrale de l'État ;

Vu le décret du 17 mai 2005 portant révision du Statut général de la Fonction publique ;

Considérant qu'il y a lieu de nommer le Directeur général de l'Unité de Lutte contre la Corruption (ULCC).

Sur le rapport du Ministre de l'Économie et des Finances ;

Et après délibération en Conseil des ministres;

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le citoyen David BASILE est nommé Directeur général de l'Unité de Lutte contre la Corruption (ULCC).

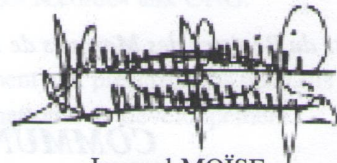
Article 2.- Une ampliation du présent arrêté sera remise à l'intéressé.

Article 3.- Le présent arrêté sera imprimé, publié et exécuté à la diligence du Ministre de l'Économie et des Finances.

Donné au Palais National, à Port-au-Prince, le 30 juin 2017, An 214^e de l'Indépendance.

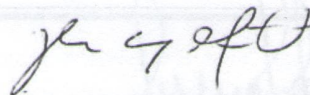
Par :

Le Président



Jovenel MOÏSE

Le Premier ministre



Jack Guy LAFONTANT

Le Ministre de l'Économie et des Finances



Jude Alix Patrick SALOMON